



DEBATS CITOYENS SUR LE  
DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

**Compte Rendu des Ateliers Thématiques**

Janvier 2012

# Vie quotidienne, solidarités et cohésion sociale

---

Lundi 16 Janvier – de 18h à 20h

## **Objet de la réunion :**

Présenter, pour chaque thématique abordée, les atouts/faiblesses et opportunités/menaces identifiés, afin de partager, débattre, compléter et amender le diagnostic territorial de développement durable de la commune de La Roque d'Anthéron.

## **Les thématiques abordées :**

- Education
- Petite enfance
- Culture
- Sports, loisirs et vie associative
- Police, justice, sécurité
- Logement et mixité sociale
- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Santé

## **Liste des participants :**

- |                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| - Jean-Christophe LOVISOLO | - Jean-M. MATHELET  |
| - Fatima BOUKERCHE         | - Emmanuelle DALLE  |
| - André CLEMENT            | - Vincent THIERY    |
| - Denise BAQUE             | - Martine BRUN      |
| - Carole PUTOIS            | - Pierre CANOPE     |
| - Jack MOYNE               | - Michèle JUNG      |
| - Christine NAVIO          | - Véronique CARTIER |
| - Sandrine BOREL           | - Christine PAQULOA |
| - Laure RODET              | - Odile LEFEVRE     |
| - Isabelle RICHARD         | - Jean Paul DELEUIL |
| - Céline VIRETTI GARCIA    |                     |

## Ce qui a été exprimé...

### *Education*

Les attentes pour le futur collège sont fortes et les interrogations quant à sa réalisation subsistent. La municipalité doit s'efforcer de communiquer avec ses administrés sur ce sujet.

Des interrogations se posent également quant à la nécessité ou à la faisabilité de construire un nouveau groupe scolaire au sud de la commune alors que certaines classes des écoles existantes sont menacées de fermeture (école Paul Claudel notamment). Pour faire face aux évolutions démographiques de la commune et à l'augmentation des effectifs scolaires, constatées et projetées, la municipalité a planifié dans le PLU l'implantation d'un nouveau groupe scolaire au sud de la commune. Ce projet s'inscrit dans le moyen voire long terme.

### *Petite enfance*

La nouvelle crèche est appréciée et répond à des besoins réels. En revanche, son accessibilité doit être améliorée, pour les mamans avec poussette en l'occurrence.

### *Culture*

La programmation culturelle fait débat. Plusieurs points ont été évoqués sur lesquels les avis peuvent diverger :

*La fréquence des manifestations festives et culturelles : trop concentrées sur la période estivale ?*

De nombreuses manifestations ont lieu à La Roque d'Anthéron et sont globalement bien réparties tout au long de l'année, bien que la période estivale soit plus riche.

*La qualité des manifestations :*

L'appréciation de la qualité en soi des manifestations revient à tout un chacun. Au vue de la diversité de la programmation culturelle, du rayonnement local au rayonnement international, l'offre peut être qualifiée de bonne qualité.

*La communication :*

Les outils de communication ont été démultipliés ces dernières années. L'agenda des manifestations est communiqué et facilement accessible (roque info, site internet de la ville, panneaux d'affichage, flyers...)

*L'accessibilité : culture pour tous ?*

La grande majorité des manifestations, lorsqu'elles ne sont pas gratuites, bénéficient d'une politique tarifaire avantageuse.

*« Le Festival international de Piano renforce d'année en année ses actions en direction des publics, actions pédagogiques en direction des collégiens et écoliers, invitations offertes et actions de médiation en faveur des publics prioritaires, tarif découverte avec une gratuité pour les enfants de moins de 13 ans sur les concerts de 18h00 et, surtout, une politique tarifaire stable et inchangée depuis 2006. »*

Le Festival International du Piano, de gestion privée, se veut ouvert aux Rocassiers. En partenariat avec le Conseil Général, de nombreux engagements sont pris pour que chaque Rocassier qui le désire puisse profiter du Festival : en 2011, sur les 91 concerts donnés, 17 étaient gratuits ; les commerçants, associations, entreprises et personnel de la commune ont été invités à un concert en soirée dans le Parc du Château de Florans ; les personnes âgées et résidents des maisons de retraite ont été invités à un concert de 18h00 dans le Parc du Château de Florans ; un concert pédagogique a été proposé dans les collèges de Fuveau, Saint Chamas, Rognes et Lambesc, ainsi

que pour les élèves du CE2 au CM2 des deux écoles primaires du village ; chacun de ces élèves a reçu nominativement une invitation pour 3 personnes pour un concert ; les élèves des sections piano de l'ensemble des écoles de musique du département ont été invités à un concert de 18h00 dans le Parc du Château de Florans ; des invitations pour les publics empêchés ont été transmises aux différentes mairies des communes de La Roque d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Rognes, Mimet, Lambesc, Charleval, St Estève Janson et Saint-Cannat ; enfin, pour la première fois en 2011, 100 personnes bénéficiant du RSA ont également reçu une invitation.

#### *La fréquentation des manifestations et des équipements :*

Certaines manifestations s'essouffent. D'autres ne connaissent pas le taux de fréquentation souhaité. Des interrogations se posent quant à la fréquentation du musée. La programmation culturelle doit être revisitée en permanence au risque d'un décrochage culturel d'une partie de la population et/ou de dépenses mal proportionnées : c'est bien là la volonté de l'équipe municipale.

Pour information, le FIP a attiré 87 073 spectateurs en 2011 : 59% provenant de PACA (résidents et vacanciers), 15% de la Région Parisienne, 21% d'une autre région de France et 5% d'un autre pays.

#### *Sport, loisirs et vie associative*

Sur cette thématique, le débat a porté sur la quantité et la qualité des équipements sportifs. Les équipements extérieurs sont suffisants mais vieillissants. Il manque d'équipements pour la pratique de sports en salle. La réhabilitation des équipements existants et la construction de nouveaux équipements nécessitent des investissements importants planifiés à plus ou moins long terme. Il est prévu que le futur collège dispose d'un nouveau complexe sportif.

#### *Police, justice, sécurité*

Il serait nécessaire pour pouvoir qualifier l'insécurité sur la commune de La Roque de manière plus précise d'obtenir, s'ils existent, des chiffres et des données plus précis à l'échelle de la commune et à l'échelle de zones de comparaison pertinentes.

La municipalité souhaite instaurer sur la commune une antenne écoute jeunes qui permettrait de déployer une politique préventive auprès des jeunes en difficulté, parfois désœuvrés.

#### *Logement et mixité sociale*

Il est mentionné dans le diagnostic qu'aucun accueil spécifique des nouveaux arrivants n'est mis en place sur la commune alors que ce moment « convivial » existe, une fois par an. La Roque Info est également très appréciée des nouveaux arrivants qui prennent ainsi rapidement connaissance de la vie du village.

Pour tout ce qui concerne les problématiques énergétiques des logements, la municipalité a développé un service spécifique à travers le Point Info Développement Durable et un partenariat avec le Point Info Energie du Pays d'Aix. Ce service n'a cependant pas fonctionné. Des permanences le samedi matin sont actuellement expérimentées, sur rendez vous uniquement et en cas d'impossibilité du demandeur de se rendre à Aix-en-Provence.

#### *Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

Le CCAS de La Roque d'Anthéron est très actif et indispensable à la vie en harmonie dans le village, grâce à ses actions sociales en faveur du lien intergénérationnel et de la solidarité. En tant que vis président de l'Union Départementale des CCAS des Bouches du Rhône, il permet aussi à la commune de bénéficier et de mettre en place de nombreux dispositifs innovants généralement réservés à des communes de taille plus importante.

Une analyse des besoins sociaux est actuellement en cours sur la commune. Les résultats permettront d'orienter et d'ajuster les politiques sociales à venir.

Le CCAS compte 2 assistantes sociales, dont une consacre la majorité de son temps à l'aide aux personnes âgées et à la lutte contre l'isolement.

Deux actions récentes ont été mises en place :

Une action du CCAS, qui a développé un service de bibliothèque à domicile pour les personnes âgées.

Une action de l'association Croq' Jardin, qui développe un projet de service civique local, favorisant à la fois l'insertion des jeunes en difficulté et le lien intergénérationnel : des jeunes se rendent chez des personnes âgées pour créer des jardins de plantes médicinales.

### *Santé*

Le diagnostic ne fait pas état d'une menace importante : les établissements de santé doivent faire face à des restrictions budgétaires importantes se répercutant sur l'accès aux soins.